

Réf: Dossier N° : 48282

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ENTREPRISE GENERAL D'ELECTRICITE ADAMA » en abrégé «E.G.E.A »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME BRACODI, FACE A LA NOUVELLE GARE, 03BP230ABJ03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 11 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination:** « ENTREPRISE GENERAL D'ELECTRICITE ADAMA » en abrégé «E.G.E.A ».

**Objet:** Fournitures et travaux d'électricité HTA / BTA /EP ;BTP ;Génie civil ;Diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social:** 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social:** ABIDJAN - ADJAME BRACODI, FACE A LA NOUVELLE GARE, 03BP230ABJ03

**GERANT:** Monsieur CONDE ADAMA.

**RCCM:** n°CI-ABJ-2018-B-09790 du 11/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

**Durée:** 99 ans

**Dépôt au greffe:** n°9150 du 11/04/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

